CAISSE FRANÇAISE DE PREVOYANCE.

Quarts d'Obligations Ville de Paris, Bons de Panama à Lots Cinquièmes d'Obligations du Crédit Foncier de France etc. etc. Pour la vente à Crédit s'adresser à M. Charles Roche agent général 638 rue Royale, Nouvelle-Orléans. Représentant la caisse Française de Prévoyance M. Ch. Renaud, directeur chevalier de la Légion d'Honneur, 35 rue St-Lazare, Paris. Références de premier ordre Crédit Lyonnais, Compagnie l'Urbaine rue Le Peletier, et tous les grands établissements Financiers de Paris.

L'obligation Panama donne six fois par an la chance de gagner des lots de 500,000, 250,000, 100,000, 10,000 francs, etc., et le porteur du titre touche ce lot dans toute son intégralité. De plus, l'obligation Panama qui n'aura pas la chance de gagner un des lots ci-dessus (car toutes les obligations ne peuvent pas gagner 500,000 francs), est à un moment donné remboursée à 400 francs. Les lots et les remboursements à 400 fr. sont absolument garantis. Or, l'écart entre le prix d'achat du titre et le taux de remboursement même si ce remboursement a lieu à la date la plus éloignée, représente un intérêt simple de 3 0[0 sur la somme déboursée. Ce n'est donc pas de l'argent improductif, mais placé à longue échéance. Nous ne parlons là que du cas extrême, car il se peut que le numéro sorte à l'un des premiers tirages, et il en sort une certaine quantité chaque année.

L'obligation Panama à lots n'a de commun que le nom avec les autres titres de cette Compagnie. La loi du 8 juin 1893 qui autorise l'émission a soin de stipuler que le paiement des lots et le remboursement à 400 frs. sont garantis par un dépôt suffisant de rentes françaises ou de titres garantis par le gouvernement français. Conformément à cette loi, une société civile a été formée et sa situation au 31 décembre 1900 accuse un capital de 110 956 028.71 en fonds employés en rente 3 0[0 et en titres garantis par l'Etat. L'intérêt de cette somme est plus que suffisant pour garantir lots et remboursement.

Cette garantie plus que sérieuse, fait de l'obligation Panama à lots une valeur aussi sûre que les obligations Ville de Paris ou Crédit Foncier.

C'est pourquoi l'institution de la vente à crédit d'obligations à lots a reçu l'approbation des pouvoirs publics, puisqu'elle est réglementée par une loi spéciale fixant les conditions dans lesquelles on peut acquérir ces titres moyennant de légers versements mensuels. Naturellement on les paie un peu plus cher en les achetant ainsi, mais pour remplir les engagements pris on est forcé de faire des économies. On prend ainsi l'habitude de l'épargne et sans y penser, sans beaucoup se gêner au bout de quelque temps on est possesseur d'une bonne valeur qui représente toujours une certaine somme qui peut être très utile en cas de besoin et qui peut d'un moment à l'autre apporter la fortune à son propriétaire.

Nous rappelons que dès le premier versement l'acheteur à crédit participe seul et pour l'intégralité des lots à tous les tirages, c'est-à-dire que si son numéro sort, même s'il n'a fait qu'un seul versement, le lot lui appartient tout entier.

Achats et Renseignements, 63 rue Royale, M. Charles Roche, Nouvelle-Orléans.

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans 25 mars 1904

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

Lecture à 8 heures A. M.

Stations	Pieds hauteur à la rive, pieds.	Ligne du danger, pieds.	Hauteur, pieds.	Changements dans les dernières
St-Paul		14		
Davenport	16	15	9.8	0.0
St. Louis	32	30	17.5	+1.0
Cairo	44	45	33.9	+1.3
Memphis	32	37	25.2	-0.6
Helena	42	42	34.5	-0.4
Vicksburg	44	45	34.4	+0.6
Rivière Rouge			31.2	+0.6
Donaldsonville	23	25		
Nlle-Orléans	9	16	11.0	+0.3
Melville		21	27.6	+0.3
Omaha		41		
Kansas City		21	12.2	+0.7
Pittsburg	30	22	16.2	+1.6
Cincinnati	45	50	32.4	+3.8
Louisville		28	10.7	+0.1
Nashville		40	27.9	+1.8
Chattanooga	32	33	21.8	+3.6
Fort Smith		22	4.4	+2.1
Little Rock		23	8.1	-0.7
Arthur City		27	8.0	-0.2
Fulton	20	28	20.3	+0.5
Shreveport	21	29	9.5	+1.6
Alexandria	32	33	5.2	+0.9
Barbres				
Chardee	36	39	29.5	+1.2
Monroe		40	17.4	+0.4

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI, 26 MARS 1904

Rivière Rouge—RED RIVER, à 5 P M
Rivières Ouachita et Black—BOB BLANKS à 5 P M
Harwoodet Bends—AMERICA, à 5 P M

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commercie le 26fév—1an

Procurez-vous une Bouteille

D'EAU D'ABITA

Pétillante et Carbonisée, et vous en voudrez une caisse.

Piquante, mousseuse et jamais fade la meilleure eau de table mise en bouteille.

ABITA SPRINGS WATER CO., L'TD.

Phone 2000.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER

Fast mail tous les jours	7:15 a m
Express tous les jours	6:15 p m
Limited tous les jours	8:15 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche	8:50 a m
Dimanche excursion	9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours	8:15 p m
Express tous les jours	7:00 a m
Limited tous les jours	8:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche	4:00 p m
Dimanche excursion	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER.

No 1 limited	8:45 a m
No 3 Pan American special	8:10 p m
No 5 local	4:50 p m
No 7 points Est Louisiane	8:30 a m
Excursion du dimanche.	
No 9	7.05 p m

DEPART.

No 6 local	6 30 a m
No 4 Pan American special	9 10 a m
No 8 points Est Louisiane	4:30 p m
No 2 limited	7:30 p m
Excursion du dimanche.	
No 10	7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVER.

No 3 Chicago limited	8 30 p m
No 1 fast mail	10:25 a m
No 3 Cincinnati and Louisville	8:30 p m
No 1 Louisville Mail	10:25 a m
No 23 local mail	11:00 p m
No 5 Northern Express	7 50 a m
No 31 McComb Accd	9:40 a m

DEPART.

No 4 Chicago limited	9:15 a m
No 24 local mail	6:50 a m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:15 a m
No 2 fast mail	7:05 p m
No 6 Northern Express	7:15 p m
No 2 Louisville Mail	7:05 p m
No 32 McComb Accd	5:00 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVE.

Memphis express	7.45 a m
Vicksburg express	5.55 p m
Bayou Sara Accommodation	9:30 a m

DEPART.

Memphis express	3.30 p m
Vicksburg express	7:10 a m
Bayou Sara Accommodation	4:00 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVE.

Local	11:30 a m
N. O. and Houston	5:45 p m
Pacific Coast Express	8:50 a m
Sunset Limited	6:45 p m

DEPART.

Local	3:40 p m
N. O. and Houston	6 55 a m
Pacific Coast Express	9.00 p m
Sunset Limited	11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVE.

Fort Worth and Hot Springs express	7.30 a m
Local	12:05 p m
California express	7 45 p m

DEPART.

California express	8 30 a m
Local	3.15 p m
Fort Worth and Hot Springs express	6 20 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVE.

Dimanche seulement.

Alger	7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	6:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.

Alger	8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVE.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach	9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair	7:00 a m
Shell Beach	10.02 a m
Shell Beach	7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach	4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach	5:30 a m
Shell Beach	8:00 a m
Belair	5:30 p m
Shell Beach	7:30 p m

4 DEBOUCHES IMPORTANTS

THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY — TEXAS-JENA — SHREVEPORT — EL PASO — NEW ORLEANS

Aucune embarras pour répondre aux questions.

Aucun Changement Nord de Chars AU Texas

Pour le service supérieur des passagers demandes A. S. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hotel St-Charles.

1er mars—

Succession de Joseph Louis Lambert

COUR JIVILE DE DISTRIOT pour la paroisse d'Orléans—No 72 711. Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Louis Lambert, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier — Frank McGloin, avocat. 23 mars—23 27—av 1

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EXTRAORDINAIRE A L'ENCAN DE LA PROPRIETE FONCIERE APPARTENANT AU DEFUNT LOUIS MATHIS ESQ

LES OFFRES COMPRENANT PLUS PARTICULIEREMENT

8 MAGNIFIQUES ETENDUES DE TERRE sur la façade du fleuve et ayant les facilités de chemin de fer près la grande fabrique de Meubles de la N. O. la fabrique de Bottes Avons le Moulin Ohlen et d'autres grandes entreprises de manufactures.

UN ILET DE TERRE SUR LES RAILS DU chemin de fer borné par les rues Tchoupitoulas Front Léontine et Valmont

MAGASINS PRES DU MARCHE MAGASIN

MAISONS DE RESIDENCES dans le Premier District, lequel pourra être un placement attrayant aux petits acheteurs.

UN BEL ILET dans le sixième district, district lequel offrira une occasion aux spéculateurs et de nombreux autres morceaux de désirables propriétés foncières complètement décrits dans le corps de cette annonce.

LES VENTES SERONT FAITES POUR EFFECTUER UN PARTAGE

MARDI LE 26 AVRIL 1904 A MIDI, A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Renseignements complets annoncés à la vente IN RE SUCCESSION DE LOUIS MATHIS No 71 483 du dossier de la Division D de la Cour Civile de Distrct pour la Paroisse d'Orléans

Et

IN RE LOUIS L. J. MATHIS ET ALS VS MME ELIZABETH KOPP MATHIS, et als No 72 930 du dossier de la Division A de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté et signé le 7 mars 1904 et d'un ordre amendé daté le 24 mars 1904, rendu dans la succession de Louis Mathis No 71 483 du dossier et en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, ledit jugement rendu en cour ouverte le 17 mars 1904 et signé en cour ouverte le 23 mars 1904, rendu dans l'affaire de Louis J. J. Mathis et als vs Mme Elizabeth Mathis et als No 72 930 du dossier je J. L. Onorato un encanteur commissionné pour la paroisse d'Orléans je vendrai à enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne MARDI le 26 avril 1904 à midi.

1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant située dans le Quatrième District de cette ville, ledit lot borné par les rues Magasin, Camp, St André et Josephine, ladite portion de terre est indiquée comme lot 5 sur un plan de voyer fait par C. Milo Williams député voyer de ville le 2 mars 1904 et mesurant 25 pieds de façade à la rue Tchoupitoulas 25 pieds de face à la rue Water par une profondeur de 90 pieds 0 pouce 7 lignes sur la ligne de la rue Josephine et d'une profondeur de 90 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne de la rue Philippa la propriété courant au travers de l'ilet et ouvrant sur les deux rues Tchoupitoulas et Water. Le lot est à une distance de 103 11 3 de l'encoignure de la rue Josephine.

2° Un certain ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville désigné comme lot No 72 borné par Avenue Leake les rues Tchoupitoulas Léontine et Valmont lequel ilet de terre d'après un plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams député voyer de ville, il sera vendu en vingt lots séparés chaque lot mesurant comme suit. Lot 1 28 pieds 1 pouce de face à l'avenue Leake formant l'encoignure de la rue Léontine mesurant 28 pieds 1 pouce 0 ligne à travers la ligne du fond par une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Leake la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Le lot 10 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à l'avenue Leake formant l'encoignure de la rue Valmont mesurant 28 pieds 1 pouce 0 ligne à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles. Tous ces lots de 1 à 10 inclusivement sont contigus comme il est démontré par un plan de C. Milo Williams en ceci référé.

Lot 11 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas formant l'encoignure de la rue Valmont mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas et la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 20 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue Léontine et la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Les lots 1 à 20 inclusivement d'après le plan de C. Milo Williams en ceci référé sont contigus.

3° Une certaine portion de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 79 1/2 lequel ilet est borné par les rues Water et le fleuve Mississippi, les rues Lyon et Upperline. La propriété d'après un plan de voyer fait le 28 décembre 1901 par H. W. W. Reynolds et d'après un plan de subdivision fait par C. Milo Williams le 2 mars 1904, il sera vendu dans la manière suivante.

Lot A mesurant 76 pieds de face à la rue Water, courant au fleuve Mississippi, s'étendant 825 pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne de la rue Upperline sur une profondeur et façade de 825 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Lyon.

Le lot B est contigu au lot A et à la même mesure en.

Le lot C est contigu au lot B et à la même mesure que les lot. A et B.

4° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et avec tous les voies, droits privilèges, dépendances servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par le fleuve Mississippi, l'avenue Leake (rue Old Front), les rues Léontine et Valmont ledit ilet étant originalement connu comme ilet D. Rickerville et d'après un plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, il sera vendu comme suit

Lelot A mesure 93 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'avenue Leake de la courant au fleuve Mississippi en profondeur et façade à la rue Léontine une distance de 770 pieds plus ou moins et une profondeur sur la ligne vers la rue Valmont de 775 pieds plus ou moins.

Le lot B mesurant 93 pieds 7 pouces 6 lignes de face à l'avenue Leake de la courant en profondeur au fleuve Mississippi une distance de 775 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Léontine et une distance de 780 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Valmont.

Le lot C mesurant 93 pieds 7 pouces 5 lignes du face à l'avenue Leake de la courant en profondeur au fleuve Mississippi une distance de 780 pieds, plus ou moins, à la ligne de la rue Léontine par une profondeur et façade sur la ligne de la rue Valmont de 786 pieds, plus ou moins.

5° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 57 lequel ilet est borné par l'avenue Leake, le fleuve Mississippi, les rues Napoléon et la rue Jena, laquelle portion de terre d'après un plan de voyer fait par H. W. W. Reynolds, voyer, le 12 novembre 1902, a été divisé en lots 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 et plus tard par un plan de subdivision fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, a été subdivisé en lots A, B et C et sera vendu comme suit

Le lot A, mesurant 70 pieds 4 pouces, 3 lignes de face à l'avenue Leake formant l'encoignure de la rue Jena, courant au fleuve Mississippi et à une profondeur et façade de 227 pieds plus ou moins sur la ligne la plus près de l'avenue Napoléon et une profondeur de 832 pieds plus ou moins à la rue Jena, formant l'encoignure de ladite rue Jena.

Le lot B mesurant 70 pieds 4 pouces 3 lignes de face à l'avenue Leake, courant au fleuve Mississippi est à une profondeur de 827 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Jena et 822 pieds plus ou moins sur la ligne de l'avenue Napoléon.

Le lot C mesurant 70 pieds 4 pouces 3 lignes de face à l'avenue Leake courant au fleuve Mississippi et à une profondeur de 822 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Jéna, et 816 pieds plus ou moins sur la ligne de l'avenue Napoléon.

6° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Quatrième District de cette ville, ilet No 144, lequel ilet est borné par les rues Magasins, Camp, Joséphine et St André ladite portion de terre, d'après un plan fait le 5 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, formant partie du lot original No 7, de l'ilet No 144 mais il est désigné sur le plan par ledit C. Milo Williams comme lot B. Ledit lot B mesurant 16 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Magasins, 16 pieds 1 pouce 5 lignes de largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 106 pieds entre lignes parallèles.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à deux étages connue comme 2023 rue Magasins loué à bail à Thos B. Tracy au taux de $35 par mois au 30 septembre 1904, ledit bail enregistré dans le bureau des transferts livre 194 folio 254 le 27 février 1904.

7° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 144, lequel ilet est borné par les rues Magasin, Camp, St André et Josephine.

8° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges et dépendances y appartenant situé dans le quatrième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 144, borné par les rues Magasin, Camp, St André et Josephine et mesurant trente neuf pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue St André sur cent quatre vingt onze pieds trois pouces plus ou moins en profondeur entre lignes parallèles; laquelle portion de terre comprenant le tout du lot désigné par le numéro treize est contigue une portion du lot numéroté quatorze sur un plan dressé par C. A. Hedin voyer, en date du 10 décembre 1854 et déposé pour référence en l'étude de Dan et E. Ricardo, alors notaire en cette ville.

Les améliorations sont connues comme No 1116 rue St André et la propriété est louée à bail à Jos. J. McMahon à $50 par mois le bail expirant le 31 mai 1905, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 196 folio 247 le 23 février 1904.

9° Un certain ilet de terre dans le sixième district de cette ville, borné par les rues Liberte, Howard, Robertson et Soniat désigné comme ilet No 56 et mesurant d'après le plan de H. W. W. Reynolds voyer, ledit plan fait le 28 avril 1899, 250 pieds de face à la rue Howard, 250 pieds de face à la rue Liberté, 302 pieds 9 pouces à la rue Soniat et 302 pieds 9 pouces à la rue Robert. Cette propriété sera vendue d'après le plan de subdivision fait par C. Milo Williams député voyer de ville, le 2 mars 1904 dans la manière suivante

Le lot 1 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté, la même mesure au travers de la ligne du fond, formant l'encoignure de la rue Soniat et mesurant en profondeur 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 2 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même mesure au travers de la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 3 et 4 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 5 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 6 et 7 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 8 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté la même largeur à travers la ligne du fond, formant l'encoignure de la rue Robert et ayant une profondeur de 120 pieds.

Les lots 1 à 9 inclusivement sont contigus et tous face à la rue Liberté.

Les lots 10 et 11 mesurant chacun 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Robert la même largeur au travers de la ligne du fond, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Ces lots sont contigus les uns aux autres.

Le lot 12 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formant l'encoignure de la rue Robert.

Le lot 13 mesurant 27 pieds 9 pouces et 2 lignes à la rue Howard la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds.

Les lots 14 et 15 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds.

Le lot 16 mesurant 27 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Howard la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds.

Les lots 17 et 18 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 19 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds.

Le lot 20 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond, formant l'encoignure de la rue Soniat et ayant une profondeur de 120 pieds.

Les lots 12 à 20 inclusivement sont contigus.

Les lots 21 et 22 sont contigus et mesurant chacun 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Soniat la même largeur au travers de la ligne du fond par une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

10° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant, située dans l'ilet 87, Premier District, ledit ilet borné par les rues Religieuses St Thomas, Céleste Félicité et St James. Ladite portion de terre, d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, est marquée comme lot 5 et est cette moitié du lot original 3 étant le plus près de la rue St James, comme il est démontré par le plan de Williams en ceci référé. Ledit lot 5 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Religieuses sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles et est situé à une distance de 156 10 2 de l'encoignure de la rue Céleste.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages, connue comme le No 1719 rue Religieuse; les revenus seront annoncés à la vente

11° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Premier District de cette ville, ilet No 91, borné par les rues St James, St Thomas et Félicité; ladite portion de terre, d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, a une façade de 37 pieds 10 pouces 4 lignes à la rue St James, la même mesure au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles, le terrain en ceci décrit étant la fin du fond du lot 3 comme il est démontré sur le plan d'arpentage de C. Milo Williams en ceci référé. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 712-16 rue St James. Les revenus seront annoncés à la vente

12° Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans [autrefois dans la ville de Carrollton et Paroisse de Jefferson, dans cet Etat] dans l'Ilet No 318, borné par les rues Burdette, Fern, (autrefois Washington) Mobile, [autrefois Dixième] et Néron (autrefois Napoléon) désignés comme les lots numéros neuf et dix de l'ilet No 124 B d'après le plan du dit ilet annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Mero, Jr. notaire, le 25 avril 1870, lequel est une copie d'un plan dudit ilet fait par Castaing et Collos architectes, déposé pour références en l'étude de James D. Augustin, ancien notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la dite rue Burdette, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Numéro Dix formant l'encoignure des dites rues Burdette et Mobile (autrefois Dixième). Les améliorations sont connues le No —— rue Burdette. Les revenus seront annoncés à la vente.

13° Toutes les propriétés suivantes incluant cette treizièmement décrite est située dans l'ilet 92, premier district, borné par les rues St Thomas, Chippewa, St James et Market. Cette propriété a été arpentée et subdivisée par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, et d'après son plan d'arpentage, sera offerte comme lots A B. C. D. E F G. Le lot A est le 13me offert dans cette annonce et est décrite comme suit

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans [autrefois dans la ville de Carrollton et Paroisse de Jefferson, dans cet Etat] dans l'Ilet No 318, borné par les rues Burdette, Fern, (autrefois Washington) Mobile, [autrefois Dixième] et Néron (autrefois Napoléon) désignés comme les lots numéros neuf et dix de l'ilet No 124 B d'après le plan du dit ilet annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Mero, Jr. notaire, le 25 avril 1870, lequel est une copie d'un plan dudit ilet fait par Castaing et Collos architectes, déposé pour références en l'étude de James D. Augustin, ancien notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la dite rue Burdette, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Numéro Dix formant l'encoignure des dites rues Burdette et Mobile (autrefois Dixième). Les améliorations sont connues le No —— rue Burdette. Les revenus seront annoncés à la vente.

13° Toutes les propriétés suivantes incluant cette treizièmement décrite est située dans l'ilet 92, premier district, borné par les rues St Thomas, Chippewa, St James et Market. Cette propriété a été arpentée et subdivisée par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, et d'après son plan d'arpentage, sera offerte comme lots A B. C. D. E F G. Le lot A est le 13me offert dans cette annonce et est décrite comme suit

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant et désigné comme le lot G sur un plan d'arpentage fait le 2 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après lequel plan ledit lot mesure 64 pieds 5 lignes de face à la rue Market et 64 pieds 5 lignes au travers de la ligne du fond, par une profondeur de 86 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une rangée de 4 oemeures, connues comme les Nos 718-20-22 rue Market. Les revenus seront annoncés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a en un crédit d'un, deux, trois et quatre ans à l'option des acquéreurs représentée par des billets portant sept pour cent d'intérêt par an et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumant en plus de leurs enchères toutes les taxes pour l'année 1904, les primes d'assurances sur les polices couvrant les propriétés de et après la date de l'institution de ces procédures pour vente et toutes les dépenses pour certificats d'hypothèque translation de propriété, taxes et autres incidentes au passage des actes de vente, si tel bien que les actes de vente pardevant G. G. Kronobberger notaire, lesdits actes vente devant être signés par l'encanteur choisi par la cour pour faire lesdites ventes auquel dix pour cent du prix d'achat doit être payé comme un dépôt au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO
Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières, 203 rue Baronne.

MM. Dart & Kernan et M. Edward Rightor, avocats.

26 mars—26 27—av 3 10 17 24 26

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

tion de terre est désignée comme le lot A dans le plan d'arpentage fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams député voyer de ville, d'après lequel plan ledit lot mesurant 38 pieds de face à la rue St Thomas sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à deux étages connue comme les Nos 1667-69 rue St Thomas. Les revenus seront annoncés à la vente.

14° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages à dessus y appartenant, désigné comme le lot B, dans le plan d'arpentage fait le 2 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après ledit plan ledit lot de terre mesurant 25 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue St Thomas sur une profondeur de 120 pieds 4 pouces 2 lignes entre lignes parallèles.

15° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances, servitudes et avantages y appartenant, désigné comme lot C dans le plan fait le 2 mars 1904. Par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après lequel plan ladite portion mesure 64 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue St Thomas courant une profondeur de 120 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue St James du pied, point il court dans une ligne parallèle à la rue St Thomas et dans la direction de la rue St James, une distance de 25 pieds 4 pouces 2 lignes du pied, point il court dans une ligne parallèle à la rue St James, et dans la direction de la rue Chippewa une distance de 7 pieds 6 pouces 4 lignes auquel point il court sur une ligne parallèle à la rue St Thomas et dans la direction de la rue St James une distance de 8 pieds 4 lignes de la sur une ligne parallèle à la rue St James et dans la direction de la rue Chippewa une distance de 64 pieds, 5 lignes, auquel point il court au travers de la ligne du fond d'une ligne parallèle à la rue Chippewa et dans la direction de la rue Market une distance de 73 pieds 10 pouces 6 lignes et de ce point il court dans une ligne parallèle à la rue Market et dans la direction de la rue St Thomas une distance de 64 pieds, 5 lignes duquel point il court une distance de 21 pieds 9 pouces sur la ligne la plus près de la rue Market et parallèle à la rue St Thomas de laquelle il court sur une ligne parallèle à la rue Market et jusqu'à la rue St Thomas, une distance de 127 pieds 10 pouces 6 lignes. Les améliorations sont connues comme une substantielle résidence en briques No 1659 rue St Thomas. Les revenus seront annoncés à la vente.

16° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages à dessus y appartenant, désigné comme le lot D dans un plan d'arpentage fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après lequel plan ledit lot de terre mesurant 39 pieds, 3 pouces, de face à la rue Market sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces entre lignes parallèles et ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Market et St Thomas.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme les Nos 700-02 rue Market. Les revenues seront annoncés à la vente.

17° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges dépendances servitudes et avantages à dessus y appartenant désigné comme lot E sur un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, d'après lequel plan ledit lot mesurant 39 pieds 3 pouces de face à la rue Market sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

18° Une certaine port